



ENVIRONNEMENT ENQUETE PUBLIQUE

**Durée de l'enquête:
du 10 juin 2010 au
25 août 2010**

**Séance de clôture :
25 août 2010 à
11h00 (salle du
Conseil de la maison
communale)**

Publié le 4 juin 2010

Le Gouvernement wallon a adopté en première lecture un projet de convention environnementale portant sur l'obligation de reprise des médicaments périmés ou non utilisés.

En application des dispositions du Code de l'Environnement (livre Ier article D.86), ce projet est soumis à l'enquête publique.

Cette enquête aura lieu du 10 juin 2010 au 25 août 2010.

Le dossier peut être consulté durant la durée de l'enquête au service travaux de la Commune de Vresse-Sur-Semois, les jours ouvrables de 9h à 12h00 et de 13h00 à 15h30 ainsi qu'au guichet du service population les premiers et troisième samedis de chaque mois entre 10 h et midi. En dehors de ces jours et heures il est possible de consulter le dossier, sur rendez-vous uniquement au 061/21.04.37.

Les réclamations et observations sont envoyées par télécopie (061/50.15.47), par courrier électronique (administration@vresse-sur-semois.be) ou par courrier postal. Elles peuvent être également remises à l'agent communal délégué (J.Martin, service travaux). Elles doivent, sous peine de nullité être datées et signées (les courriers électroniques doivent, eux, être clairement identifiés et datés).

La séance de clôture au cours de laquelle seront entendus tous ceux qui le désirent, aura lieu le 25 août 2010 à 11h00 à la salle du Conseil de la maison communale.

COMMUNE DE
VRESSE-SUR-SEMOIS

Rue Albert Raty, Vresse, 112
5550 VRESSE SUR SEMOIS

Téléphone : 061/500306
Télécopie : 061/501547
Messagerie :
administration@vresse-sur-semois.be

Le Secrétaire,
D. LEDUC

Par le Collège,

Le Bourgmestre,

B. TELLIER

